

Vaudois d'autrefois : Benjamin Cuendet

Autor(en): **V.F. / Cuendet, Benjamin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 40

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 3 octobre 1914 : Vaudois d'autrefois (V. F.). — Le lit. — Le farcé à Biron (S. G.). — La vraie Suisse. — Oraisons funèbres (J. M.). — Chacun chez soi ! — Tant que vous en voudrez. — Amour ! Amour ! — Oh ! la mode. — Exposition nationale à Berne.

VAUDOIS D'AUTREFOIS

BENJAMIN CUENDET

BENJAMIN Cuendet ne s'illustra dans aucun domaine Bien qu'il eût été capitaine de la garde nationale à Lyon, au temps de la grande révolution, il demeurerait totalement ignoré, si un journal domestique écrit par lui ne s'était transmis, de génération en génération, à un de ses descendants, M. Eugène Moutarde, écrivain amoureux des choses du passé. Et voilà comment l'existence de cet homme obscur vient d'être révélée dans une belle brochure éditée par la librairie Payot & C^{ie}. Les mânes de Cuendet pardonneront-ils à M. Moutarde ? J'avoue que j'aurais eu de la peine à ne pas suivre son exemple, si, me figurant être aussi bon biographe que lui, je m'étais découvert par dessus le marché un trisaïeul auteur d'un « livre de raison », témoin de la révolution française et capitaine de la garde nationale à Lyon.

Qui donc était Benjamin Cuendet ? Fils de David Cuendet et de Jeanne-Marie Gonthier, il vit le jour à Sainte-Croix, en décembre 1744. Ses parents n'étaient pas dépourvus de biens, loin de là : outre une maison d'habitation, ils possédaient quelques terres, notamment le champ du Planton, le pré de Derrière-la-Mouille, dit Louberche, et le pâturage de Dessus-le-Crêt. Destiné à l'horlogerie, c'est au village natal que Cuendet fit son apprentissage. Après s'être perfectionné dans son métier à Genève, il s'en alla tenter la fortune à Lyon. Il avait 18 ans à peine. Intelligent, travailleur, rangé, il ne tarde pas à faire son chemin. On le voit, âgé de 26 ans, ouvrir boutique à son compte. « Le 25 avril 1770, note-t-il dans son journal, j'ai fait poser mon établi. Le 6 mai, j'ai posé mon tableau (enseigne). » La même année, il épouse Jeanne Beau, dont il avait fait la connaissance à Genève. De ce mariage naquirent cinq enfants, dont deux moururent jeunes.

Ses rejetons, Benjamin Cuendet les élève de son mieux et ne recule pas devant les frais de voyage et de pension, afin de faire d'eux des horlogers dignes de leur père. Ses affaires, au reste, lui permettent de ne pas lésiner. Elles s'arrondissent du produit du négoce, à la tête duquel se trouve sa femme, agrégée en 1784 au « Corps des maîtres et marchands merciers, clincaillers, marchands de soie en détail et toilerie de la ville et faubourgs de Lyon. » Il semble même que leur situation à tous deux devienne rapidement florissante, car Benjamin

Cuendet, à plus d'une reprise, « remue », suspendant l'enseigne du magasin de plus en plus achalandé dans quelque nouveau quartier. Puis, pour les besoins de son commerce, autant que pour ses affaires privées, il entreprend de longues et coûteuses tournées à Genève, Sainte-Croix, Lausanne et Fleurier.

Lorsqu'éclate la tourmente de 89, Cuendet n'en est pas surpris. De combien d'abus et d'iniquités n'avait-il pas pu être le témoin durant le quart de siècle qu'il vécut sous le régime du bon plaisir ! Son cœur est acquis d'emblée à la cause de la liberté et de la justice. Mais, et c'est là que perçut bien la prudence du montagnard, ses sympathies demeurent discrètes ; il ne se mêle pas aux mouvements populaires. Même, aux journées de 1793, où triomphe la réaction girondine et où Chaliier, le chef des révolutionnaires, est traîné à l'échafaud, Cuendet juge bon de s'éloigner quelque temps de Lyon. Après un court séjour à Villefranche, il s'en va passer une année à Lausanne, avec sa femme et sa fille. Son fils aîné, qui alors doit mesurer quelque six pieds de haut, s'est fait soldat et a pris du service à Paris, dans la compagnie de Loys ; le cadet apprend la cadrature à Lutry, chez l'horloger Bastian.

Au printemps de 1796, les circonstances lui paraissent moins défavorables, Cuendet retourne avec les siens à Villefranche, qu'il ne quittera plus. Il y mourut le 13 février 1813, entouré de sa famille et regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

Dans son journal se mêle d'une façon piquante la relation des événements domestiques, les comptes de ménage, les dépenses de route et les notes historiques. Voici quelques extraits de ce document, à la première page duquel on lit :

Ce carnet appartient à Benjamin Cuendet Bourgoi de Ste-Croix Baliage diverdon canton De Berne en Suisse et écri de sa main.

Pour le reste, l'orthographe un peu primitive de B. Cuendet a été rectifiée par M. Moutarde.

Mes fiançailles ont été le 10 décembre 1769.

Le 25 octobre 1770, j'ai parti avec ma femme pour Genève.

Le 2 novembre, nous avons été épousés dans l'église St-Germain par Monsieur Prévost.

Le 2, nous sommes partis de Genève.

Le 10, nous sommes arrivés à Lyon.

Du lundi 18 mai 1772, ma femme a accouché d'un garçon à 5 $\frac{1}{4}$ h. du matin. Le même jour il a été baptisé ; il s'appelle François Timothée ; ses parrains : François Rousset et Timothée Gueissa.

Les marraines : Catherine Meier et Suzette Cuendet.

Les nourriciers sont partis avec l'enfant le 20 mai ; il est né sous le signe du Taureau.

Du 18 septembre 1773 le nourricier nous a rendu notre petit.

Du 24 février 1774, j'ai été reçu à la vénérable Confrérie des Francs-Maçons.

Du 19 mai 1774, Louis XV, Roy de France, est mort.

Dans le courant de novembre 1775, un gros

rhume, appelé la grippe, a mis bien du monde dans la terre.

Le 4 juillet 1778, j'ai fait un compromis avec Bchet et Nourrisson, maître-garde horloger par lequel je me suis engagé de faire un échappement de montre pour chef-d'œuvre ; je l'ai fait le 7, 8, 9, 10 dudit mois.

Le 3 août 1779, mon fils François Timothée est parti pour aller en pension chez M. David Evard, notaire à Cergnier, au val de Rue, Canton de Neuchâtel, Suisse. Il a la taille de 3 pieds 9 pouces ; il a une malle, deux habits complets de drap et une veste et culotte de calamandre ; 12 chemises, 8 mouchoirs de poche, 6 cols, 6 paires de bas, 3 coiffes de nuit et un bonnet, 2 chapeaux, 1 robe de chambre.

1783. Mars 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17. L'eau a été sur le quai de la Saône à pouvoir y aller en bateau, et on y a été tout le temps.

1783. Juillet 29. Mon fils est parti pour aller apprendre à travailler ; il a la taille de 4 pieds 3 pouces 6 lignes.

Août 7. Il est parti de Genève pour Ste-Croix avec M. Junod et il est revenu à Lyon avec son cousin David le 16 février 1784.

1783. Janvier 19. Monsieur Montgolfier a fait partir un ballon aux Brotteaux qui était deux fois gros comme le dôme de l'hôpital ; il a été trois fois haut comme Fourvière et il est retombé au troisième pré contre les Charpennes. Il y avait huit hommes dedans.

1784. Le 31 mai, mon fils est parti et le 1^{er} juin il est arrivé à Chalaix chez les frères Gillet, où je donne 360 livres pour deux ans.

1786. Aoust 7. Les ouvriers en soie se sont attroupés et se sont retirés sans bruit. Le 8, ils y étaient derechef et se sont rentrés en ville à 6 heures du soir et ont été sur la terrasse de M. Tolozan, à qui ils demandaient deux sols d'augmentation ; sur quoi les cavaliers les ont repoussés et chargés de coups de sabre et ont tiré dessus, dont plusieurs ont été tués ou blessés soit ouvriers ou bourgeois qui se rencontraient dans les rues dans lesquelles l'on n'osait pas mettre le pied. Chacun avait fermé les boutiques et l'on tremblait de frayeur, car il semblait que la ville de Lyon allait être mise au pillage.

Le 9, ils sont retournés derechef aux Charpennes, et les chapeliers à Perrache, lesquels demandaient 7 sols 6 deniers par jour d'augmentation ; ce qui a porté Messieurs les Comtes à s'y transporter, et les ont caressés et leur ont promis ce qu'ils demandaient ; ce que l'on a affiché en effet. Le 10, ils ont eu l'imprudence de se rassembler, et comme l'on avait fait venir des troupes et cavaliers de dehors, et la garde bourgeoise qui avait monté la garde, ce qui avait donné beaucoup de renfort à la ville ; et quand ils sont rentrés, l'on en a arrêté 23, tant chapeliers que canuts ; et le 11, tout était disposé pour faire un exemple, ce qui a été différé jusqu'au 12, qu'ils en ont pendu trois, deux chapeliers et un ouvrier en soie ; dont il n'y avait personne sur la place des Terreaux que les troupes qui gardaient les avenues pour que personne n'y entre.

1787. Le 28 mai, j'ai fait enregistrer mes trois enfants sur le registre de notre Commune de Ste-Croix, par M. Jaque, pasteur.

1787. Juillet 10. Cuendet (son fils) a commencé à travailler chez M. Gilliéron à Genève, pour apprendre la cadrature. Cuendet est entré chez M. Piguët, le 9 janvier 1788.

1789. Juillet. Une troupe de paysans a commencé à mettre le feu au château des seigneurs, dont il y a eu beaucoup de punis.

¹ Un témoin de la Révolution française. — Journal de Benjamin Cuendet, de Sainte-Croix (Suisse), officier de la garde nationale, à Lyon. 1769-1813. Publié par Eug. MOUTARDE. Ouvrage orné de deux portraits et de planches en fac-similé. — Lausanne, Librairie Payot & Cie. — Prix : 2 francs.

1790. Avril 18. Mon fils est parti pour aller à Paris avec Dominique Audet. Que Dieu les accompagne et les préserve de malheur!

1791. Janvier 7. L'on a nommé 10 sergents dont j'ai été du nombre.

Le 10 juillet, l'on m'a donné le grade de sous-lieutenant.

Le 14 octobre, par la démission de six capitaines et lieutenants, j'ai monté au grade de capitaine.

Juillet. La nuit du 7 au 8, l'on a planté l'Arbre de la Liberté sur la place des Terreaux. Le 8, à 11 heures et quart du matin, l'on a placé les médaillons sur le dit arbre, portant sur l'un : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ! et sur l'autre : A la Liberté!

Trévoux a planté un Arbre, qui est un chêne qu'ils ont coupé à fleur de terre, et ils l'ont transporté au milieu de la place et lui ont mis un écusson portant cette devise :

« Quand ce chêne portera des glands,
Les Moines rentreront dans leurs couvents. »

Le 10 août, le Roi a été suspendu de ses fonctions. Quelle journée terrible, grand Dieu ! où mon fils a péri avec 6000 innocents comme lui ! Et pourquoi faire ? Pour soutenir en partie la tyrannie et la scélératesse d'une cour perfide et scélérate, l'autre partie pour soutenir cette belle Liberté, si chère aux braves Français !

1792. Le 31 août, j'ai reçu une lettre de mon fils que Dieu a conservé et qui est vivant grâce au Ciel; que Dieu lui inspire toujours des bons sentiments ! Ainsi soit-il ! Amen !

A Lyon, le 9 septembre après-midi, le peuple s'est porté aux prisons de Pierre-Seize; on a pris 7 officiers de cavalerie qui avaient voulu émigrer en Savoie avec leurs régiments; on les a descendus, comme pour les mener à Roanne, et le long de Bourgneuf, on les a fusillés et coupé leurs têtes que l'on a promenées dans la ville sur des piques. Ensuite, dans la nuit, ils se sont transportés à St-Joseph, où ils ont coupé la tête à un abbé réfractaire qui avait dit aux enfants qui allaient communier, qu'ils allaient prendre le diable et non pas le Christ, d'autant qu'il leur était donné par des prêtres assermentés. Voilà ce que l'Eglise toujours fanatique cause ! Ils ont toujours été des instruments de scélératesse sous le voile de dévotion. Ensuite le peuple s'est porté à Roanne, où ils ont coupé la tête à trois, dans lesquels il y a eu deux abbés, et l'on a mis dehors plusieurs personnes détenues pour dettes.

Le 2 octobre, l'on a brûlé tous les drapeaux de la garde nationale de l'ancien régime, parce qu'ils portaient des fleurs de lys et autres marques tyranniques, sur la place des Terreaux, en présence d'un bataillon de braves Volontaires de Marseille, qui ont dansé autour du feu, au son des tambours.

1793. Janvier 16. Le ci-devant roi des Français a été jugé à mort par la Convention Nationale, non pour ses bienfaits, mais pour ses crimes. Il a été guillotiné, le lundi 21, à onze heures du matin.

A la Noël 1794, les froids ont commencé et ont été plus violents qu'en 1788; le Rhône et la Saône ont gelé et le 28 janvier 1795, les glaces du Rhône ont entraîné trois moulins.

1796. Mai 13. Je suis parti de Lausanne pour venir à Villefranche où j'ai commencé à travailler, le premier juin.

1800. Le 10 messidor, le grand, le brave, le digne Bonaparte a passé à Villefranche à 2 heures $\frac{3}{4}$ de l'après-midi venant d'Italie. Que Dieu le conserve !

Le 1^{er} août 1800 Cuendet aîné s'est établi à Lyon, et dans le mois de février 1804 à Pontdevaux.

La dernière note écrite par B. Cuendet est ainsi conçue : « Le 18 mai 1814 j'ai remis mon fonds et le ménage à mon gendre Tattet.

Par ces citations, on voit que le journal de Benjamin Cuendet est de nature à intéresser, non seulement les historiens, mais encore toutes les personnes curieuses de connaître la manière de vivre d'autrefois. Les Saintecrix y trouveront les noms de nombre de leurs ancêtres, qui formaient à Lyon, une petite colonie très industrielle et très digne. Ils verront aussi que Benjamin Cuendet, tout en étant fortement attaché à sa patrie d'adoption, eut à cœur de rester

¹ Cette note tout entière a été biflée ultérieurement sur le carnet, en travers, par une grande X. Il est à présumer que Cuendet, républicain dans l'âme, a modéré par la suite son premier enthousiasme pour Bonaparte. (Note de M. Moutarde).

bourgeois de Sainte-Croix jusqu'à la fin de ses jours et que, fier de ce titre, il tint à le voir décerner en bonne et due forme à chacun de ses enfants.

Des documents comme celui-ci ne sont jamais inutiles. S'ils ne tombent pas sous les yeux du public, si même leur valeur historique est discutable, ils constituent du moins un trésor familial fourmillant souvent de ces perles que représentent les exemples du devoir, de la vertu, de l'honneur.

V. F.

Le lit.

Ces jours passés, à peu de frais,

Disait Damon, j'ai fait emplette

Du plus beau lit qui fut jamais.

— Cet argent bien fort je regrette.

Repartit son épouse, entendant ce propos;

Il est beaucoup trop cher, pour un lit de repos.

Le vrai féminisme. — Un vieux monsieur se trouvait l'autre jour, en société, à côté d'une demoiselle de Lausanne, jeune, jolie, riche et de plus, spirituelle.

On parlait mariage. Frappé de la rectitude de jugement et de la vigueur des opinions de la demoiselle sur ce sujet délicat, le vieux monsieur fit :

— Ne craignez-vous pas, mademoiselle, d'avoir plus d'autorité que votre mari et que le lendemain déjà de ses noces on ne dise que c'est sa femme qui porte... vous savez, mademoiselle?...

— Les culottes, vous voulez dire? Eh bien oui, monsieur, je ne le cache pas. Mais ce sera pure calomnie, car je dissimulerai si bien le vêtement dont vous parlez sous une telle ampleur de jupon que ni mon mari ni ses amis ne seront capables de l'apercevoir.

LÈ FARCÈ A BIRON

(Patois du district de Grandson.)

I

LIA Biron et Biron. Chtuzicé étai tot simpliamin l'ânô ao vîlho Franquè Boirno de Vaugondry. (Franquè-la-Bèlossè, qu'on l'avai batsi). C'ètai on crampet dè son mèti, commint lyn avai prao, din nòutrè z'invèrn, devant què n'eussi dai tsèmin dè fè. Lè crampet atsetàvon la frutè per tsî no, lo buro, lo sèrè et lè tomè dè tchivra pè lè tsalet à la montagnè. È tserdzivont chlieu marchandi sui dai z'ânô din dai boillè fètè esprè, et l'allàvont cin portà vindrè à Vautravè in passin la montagnè à drai pè lè sindai. Et lo mèti dè crampet n'ètai mardieu rin tant crodio. Bin dai famille s'è sont èlèvâyè avouè cî mèti, è lè sè sont oncouèra ramassâyè dâo bin. Lo Vautravè avai, commin vo sètè, 'na grossa populachon d'horlogeux et poù dè paizan. Tota leu frutè leu vèniat dû chtu fian de la montagnè àobin dè Francè pè la routè dai Verrairè et dè Pontarly.

Franquè-la-Bèlossè étai don crampet. Sovint fasai droblïo voyâdzo; è portàvè dè la frutè ào Vallon et, in revènyint, tserdzivè Biron in passint pè lè tsalet, dè buro, dè sèrè, etc., po l'allà vindrè lo lindèman in Verdon. Quand c'ètai la saison dai cèrisè ào dâi pronmè, fazai dai bouènè dzornâ, et ma fai, adon nè passâyè pas Grandson sin s'arrtà à la Crai-Rodzè po bairè quart dè pot, dai iâdzo doù.

In tsautin, fazai dai dzoi rudo tsaud, lo voyâdzo étai pénibïlo, à la pussa et pè lè tavan. On yâdzo don — c'ètai pindin lo mai dè juillet — Franquè n'avai pas pu rèsèrdzi Biron, cè n'ètai pas dzoi dè martsî in Verdon et revèniat à vouïdo. Fasai 'na chaleu dè mètsansè; lè tavan fazant radzè, surtot ào bord dâo lé. Quand yè

fut vè la pieura dâo Toffet, qu'est ora catcha pè lo tsèmin dè fè, sè pinsa dissè : « Sè y'allâvo 'na fraiza mè bânî, cin mè dèlassèrai on poù? » Achtoù dzaubliâ, achtoù fè. L'attatsè Biron à è 'nâbro ào bord dè la routè; sè dèviltè; fòutrè se zaillon et sa tsèmsè dein ièna dè sè boillè, et plloùf! lo vouailè din l'èdyè canquè dèzo lè brè. Commin c'ètai l'heura dè midzoi, on nè vèyai nion su la routè.

Tot cin sèrai bin z'allâ; mais lo pouro Biron, qu'avai tu lè tavan, sè bouèta à l'indiâblyâ canquè què fut dètatsî! On yâdzo libro, sè bouèta à corrè contrè Grandson. Franquè nè poyai pas corrè dein l'èdyè; l'eut biò sè crairè dèpatsî nè put pas ratrapà sè n'ânô et... ni sè zaillon! Tot nu commin on vè et lè tavan aprî lu, vo repondo què n'ètai pas à nocè. N'eut rin dè mî à fairè qu'à corrè assèbin tant què put, tant qu'à la Crai-Rodzè, à Grandson, iò lo domestico d'ètrâbïllo, qu'avai vu arrevâ Biron, l'avai redu à l'ètrâbïlo. Lè fè sino à Franquè dè sè veni catsî po sè revèti fro dè la vua dai dzin. Ah! vo peutè contâ què Franquè-la-Bèlossè s'in est vu inquè dè 'na tota raide. Assèbin l'a paî 'na bouèna botollïè ào valet d'ètrâbïlo!

S. G.

La guerre pas à pas. — La Fabrique suisse d'objets en cellulose, S. A. à Berne-Zollikofen, a fabriqué de petits drapeaux des nations belligérantes, montés sur des épingles et au moyen desquelles on peut marquer les positions des armées en présence. Ces drapeaux sont en vente dans les librairies.

La vraie Suisse.

On a rappelé avec raison, ces derniers jours, la parole prononcée jadis, dans un banquet, par un homme d'Etat suisse :

« Nous autres, Suisses, ne sentons vraiment vibrer tout notre patriotisme que lorsque nous entendons, à la même table, parler à la fois l'allemand, le français, l'italien et le romanche! »

Rien n'est plus vrai.

ORAISONS FUNÈBRES

MADAME et monsieur Y..., il y a de cela quarante ans, avaient passé contrat de mariage, contresigné par l'amour le plus ardent.

Mais le temps avait passé et l'amour s'était peu à peu égrené en chemin. Monsieur n'a plus que d'amères paroles à l'adresse de madame, qui riposte par des sarcasmes pointus.

Or monsieur, il y a trois semaines, a soudain pris froid. D'abord il a fait fi du rhume; il ne s'est pas soigné. Mais la fièvre l'a obligé à garder la chambre, puis le lit. Il fallut le médecin. Celui-ci, à première vue, fit une grimace significative; puis il s'en alla en laissant une ordonnance sur la table de nuit.

Madame, qui le reconduisait et à qui la grimace n'avait point échappé, lui fit :

— Docteur, dites-moi tout; je serai forte. Il est... perdu, n'est-ce pas?...

— Hélas! madame... il y a des chances!...

Ceci nous rappelle le mot d'une brave paysanne, déjà « sur l'âge », que nous trouvâmes un dimanche, dans son jardin, occupée à faire un bouquet de « passeroses ».

Comme nous lui parlions du bonheur qu'elle avait d'habiter un si beau coin de pays — le point de vue était admirable — elle nous répliqua :

— Oh! mon tè, mossieu, on ne veut plus y être longtemps, par ici; vous concevez qu'on est maintenant trop âgés pour faire ces terres. On a besoin de repos, à présent. Et puis, mon